Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le
ID : 022-212201271-20260507-2026_07_63-DE

COMMUNE de LEZARDRIEUX (Côtes d'Armor)
RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 7 MAI 2026 A 19 H 00
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-six, le sept mai à 19h00, le Conseil Municipal de LEZARDRIEUX dûment convoqué s'est assemblé à la salle Yves Cadic sous la présidence de Monsieur le Maire,

Nombre de conseillers en exercice : **19**

Présents ou représentés : **19**

Présents : M. JÉZÉQUEL Yves, Mme LE GONIDEC Marine, M. PEILLET Sébastien, Mme LE BERRE Maryvonne, M. HIREL Louis, Mme CEILLIER Christine, M. HAMON Jean-Pierre, M. LE FLEM Claude, Mme CERISIER Laurence, M. JANNIN Gildas, M. LE MARÉCHAL Matthieu, Mme LE LOUARN Chloé, M. JÉZÉQUEL Guillaume, M. ALLAIN Gilles, Mme LE BRIAND Fabienne, Mme GUILLLOU Catherine, M. JUMEL Yoann

Représentées : Mme CAMUZARD Morgane par procuration à M. JÉZÉQUEL Yves, Mme KERLEAU Aline par procuration à Mme LE BERRE Maryvonne

Absent : /

Secrétaire de séance : Mme CEILLIER Christine

Date d'envoi de la Convocation : 30 Avril 2026

DELIBERATION N°2026-07-63 : COMMISSION DE CONTRÔLE DES LISTE ELECTORALES
Rapporteur : M. le Maire

La commission de contrôle des listes électorales est composée de cinq conseillers municipaux, répartis comme suit :

- Trois conseillers municipaux appartenant à la liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges pris dans l'ordre du tableau parmi les membres prêts à participer aux travaux de la commission
- Deux conseillers municipaux appartenant à la deuxième liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges pris dans l'ordre du tableau parmi les membres prêts à participer aux travaux de la commission

Aucun conseiller municipal ne peut être membre de la commission de contrôle de la commune s'il en est maire, adjoint titulaire d'une délégation, quelle qu'elle soit, de signature comme de compétence, ou conseiller municipal titulaire d'une délégation en matière d'inscription sur la liste électorale

Proposition de 5 membres titulaires dans l'ordre du tableau (3 élus titulaires de la majorité et 2 de la minorité)
Jean-Pierre HAMON
Claude LE FLEM
Laurence CERISIER
Gilles ALLAIN
Fabienne LE BRIAND

Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le
ID : 022-212201271-20260507-2026_07_63-DE

Proposition de 5 membres suppléants dans l'ordre du tableau :
Gildas JANNIN
Aline KERLEAU
Matthieu LE MARECHAL
Catherine GUILLOU
Yoann JUMEL

Vu l'avis de la commission plénière du 4 mai 2026,

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident, à l'unanimité :

- ✓ **De proposer les 5 membres titulaires nommés ci-dessus :**
- ✓ **De proposer les 5 membres suppléants nommés ci-dessus :**
- ✓ **D'autoriser M. le Maire ou un adjoint à signer tous les documents relatifs à cette décision**

Pour extrait certifié conforme,

Mme CEILLIER Christine
Secrétaire de séance,

M. JÉZÉQUEL Yves,
Maire

MAIRIE DE LEZARDRIEUX
22740 CÔTES D'ARMOR